

Bruxelles, le 25 novembre 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le verre est-il à demi plein ? La COP29 fait un pas timide vers l'avancement du financement de la lutte contre le changement climatique.

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP29) s'est achevée mais elle n'a pas donné lieu à l'action climatique ambitieuse et transformatrice espérée. L'espoir et l'ambition demeurent toutefois au sein du mouvement climatique, alors que nos regards se tournent désormais vers Belém, au Brésil, pour la COP30.

La voie à suivre a été semée d'embûches, le financement climatique demeurant un point de blocage majeur dans les négociations. Malgré des discussions urgentes, les promesses restent bien en deçà des besoins. La solution est pourtant claire : un engagement annuel d'au moins 1,3 milliard de dollars en financement climatique de qualité. L'Accord de Paris fournit une feuille de route, mais les pays riches n'ont pas fait preuve de l'ambition nécessaire ni des mesures transformatrices nécessaires.

Ce manque d'engagement des Parties et une présidence hésitante ne sont pas seulement décevants : ils sont également profondément préoccupants. Josianne Gauthier, secrétaire générale de la CIDSE, a déclaré : « Si les pays riches ne paient pas leur juste part du financement climatique, les conséquences seront dévastatrices pour les communautés vulnérables qui paient déjà le plus lourd tribut à la crise climatique. Cela ne fera qu'augmenter le coût pour les populations et la planète. Il ne s'agit pas de générosité, mais de justice et d'une profonde responsabilité morale envers les générations futures. » Les émetteurs historiques doivent reconnaître leur rôle démesuré dans la création de cette crise et prendre des mesures décisives et significatives pour faire progresser la justice climatique en partenariat avec les pays du Sud.

Liz Cronin, responsable de la politique sur le changement climatique à CAFOD, a déclaré : « Cette COP sur la finance était censée être l'occasion pour les pays développés de prendre enfin leurs responsabilités financières historiques. Au lieu de cela, les pays du Nord ont fini par déboursier la somme ridicule de 300 milliards de dollars par an sous la contrainte, et ce, seulement d'ici 2035, ce qui est loin d'être suffisant. De plus, ce montant peut prendre la forme de prêts, accordés à des pays déjà surendettés qui ne peuvent tout simplement pas se permettre de payer encore plus d'intérêts. La note positive qui éclaire ce sombre tableau est de voir les pertes et préjudices non économiques spécifiquement mentionnés dans le texte. »

La COP29 était l'occasion de faire preuve d'ambition, mais elle n'a pas encore été à la hauteur. De nombreuses négociations cruciales ont été reportées aux réunions des organes subsidiaires (OS) à Bonn qui se tiendront en juin prochain. Les questions non résolues à Bakou ne seront traitées qu'à la COP30, ce qui ajoute une pression immense et des attentes énormes à cette réunion.

Au cœur de cette conversation se trouve le Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NCQG) : les Parties ont convenu d'établir ce nouvel objectif de financement climatique d'ici 2025 afin de fournir des ressources essentielles aux pays en développement pour lutter contre le changement climatique. Pourtant, le texte négocié dans les dernières heures de la COP29 est loin d'avoir répondu aux attentes. Martin Krenn, responsable du plaidoyer chez KOO, a déclaré : « Les Parties ont eu du mal à s'entendre sur un objectif de soutien de 300 milliards de dollars par an d'ici 2035, mais cela ne double même pas les efforts actuels en termes réels. Ce compromis constitue un revers pour l'élaboration de nouvelles CDN, ignore la nécessité d'un financement fiable des pertes et préjudices et transfère la responsabilité du financement climatique au secteur privé peu fiable et aux pays vulnérables eux-mêmes. »

Les enjeux ne pourraient être plus élevés. Pour maintenir la hausse de la température mondiale en dessous de 1,5 °C, les pays doivent passer de la parole aux actes et mettre en œuvre des mesures transformatrices en renforçant les contributions déterminées au niveau national (CDN). Il s'agit des objectifs à long terme que les Parties sont invitées à soumettre en février 2025 et qui guideront l'action climatique des pays pour les cinq prochaines années. Madeleine Wörner, experte en énergies renouvelables et en politique énergétique chez Misereor, a déclaré : « Les résultats de la conférence sur le climat sont insuffisants. Tous les pays doivent maintenant prendre leurs responsabilités et présenter des plans nationaux efficaces de protection du climat. Les solutions sont sur la table depuis longtemps. Il est temps de poursuivre l'élimination progressive du charbon, du gaz et du pétrole et de mettre en place des mesures efficaces pour protéger le climat. »

David Knecht, directeur de programme pour l'énergie et la justice climatique chez Fastenaktion, a déclaré : « La prochaine série de CDN doit orienter l'action climatique collective vers des trajectoires alignées sur 1,5°C et vers la justice climatique. Ces plans doivent non seulement inclure des objectifs d'atténuation ambitieux et coordonner les efforts visant à accroître la résilience climatique, mais ils doivent également mettre en évidence la façon dont les pays développés et à forte capacité prennent la tête de la mise en œuvre de l'élimination progressive des combustibles fossiles et fournissent un financement adéquat aux communautés vulnérables à travers le monde. »

L'absence d'un rôle formel pour le Fonds de réponse aux pertes et préjudices dans le NCQG adopté souligne encore davantage l'écart entre les promesses et les actes. Approuvé pour la première fois lors de la COP27 et rendu opérationnel lors de la COP28 à Dubaï, ce fonds est destiné à apporter une aide financière aux pays touchés par le changement climatique. Ben Wilson, directeur de l'engagement public du SCIAF, a déclaré : « L'absence d'objectif clair en matière de pertes et préjudices dans le NCQG est déchirante pour les pays les plus vulnérables. Cela fait courir le risque que le nouveau Fonds de réponse aux pertes et préjudices ne fonctionne pas pendant des années à cause d'engagements financiers volontaires très insuffisants, et qu'il dépérisse et meure faute de liquidités supplémentaires. Les personnes touchées par les cyclones, les sécheresses et l'élévation du niveau de la mer ne peuvent pas attendre que la planète cesse de se réchauffer. La lutte pour obtenir des engagements solides en matière de financement des pertes et des préjudices n'est pas terminée ; elle doit se poursuivre jusqu'à ce que les sommes dues soient payées. »

La décision sur les résultats du bilan mondial l'an dernier à Dubaï, visant à évaluer la réponse mondiale à la crise climatique et à mettre en œuvre l'Accord de Paris, consistait à tripler la capacité mondiale des énergies renouvelables et à éliminer progressivement les combustibles fossiles. Bettina Duerr, responsable du programme pour la justice climatique à Fastenaktion, a déclaré : « La COP29 est un échec pour la transition énergétique. Les Parties n'ont fait aucun progrès dans la mise en œuvre de la décision de Dubaï d'éliminer progressivement les énergies fossiles. Des efforts considérables restent à fournir pour

atteindre les objectifs de Paris. Nous devons continuer à faire pression pour que la transition vers l'abandon des énergies fossiles soit mise en œuvre l'année prochaine. »

Enfin, il y a l'engagement de 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 par les pays développés mais celui-ci est loin de répondre aux attentes – ou aux besoins – des pays en développement. Lydia Machaka, responsable de la politique énergétique et de l'extractivisme à la CIDSE, a déclaré : « La température était élevée, littéralement à cause des radiateurs à air chaud du stade, mais aussi en raison de la pression politique. La bataille était une question d'argent, un fil conducteur qui a traversé les différents sujets de négociation. Il est impossible de mettre en œuvre l'une ou l'autre de ces mesures vitales sans que les pays développés fournissent un financement climatique aux pays en développement. Nous savons que les pays développés sont capables de fournir le minimum nécessaire de 1,3 trillion de dollars, donc ce qui a été mis sur la table n'était pas suffisant ! Cette COP a été marquée par des pays développés négociant pour leurs propres intérêts, et non pour notre bien commun, avec des pays vulnérables entraînés dans un marché qu'ils n'avaient d'autre choix que d'accepter. »

Malgré les résultats laborieux de la COP29, ces avancées marquent un pas en avant dans la reconnaissance des objectifs climatiques – bien que loin d'être suffisants. La feuille de route de Bakou à Belém, qui vise à accroître le financement climatique pour les pays en développement, souligne le besoin urgent d'un véritable engagement de la part des pays développés. La COP30 comporte des enjeux importants, nécessitant un programme ancré dans la justice climatique, la lutte contre la dette écologique, la promotion de contributions déterminées au niveau national (CDN) solides et le rétablissement de la confiance dans le processus de la CCNUCC. Alors que le monde s'approche de ce moment charnière, des avancées progressives ne suffiront pas. Une action audacieuse et immédiate est essentielle pour combler le déficit d'ambition et garantir l'objectif de 1,5 °C. Le moment d'agir est maintenant.

---

#### AVIS AUX EDITEURS :

La CIDSE est une famille internationale d'organisations catholiques œuvrant pour la justice sociale. Avec nos partenaires et alliés du monde entier, nous nous employons à promouvoir la justice en mobilisant le pouvoir de la solidarité mondiale afin de parvenir à un changement transformationnel en faveur des peuples et de la planète. Nous dénonçons les injustices systémiques et leurs impacts destructeurs et soutenons des alternatives environnementales et sociales justes pour permettre à toutes et à tous de s'épanouir dans notre maison commune. Toute l'action de la CIDSE s'inspire de la doctrine sociale de l'Église et des valeurs de l'Évangile. [www.cidse.org](http://www.cidse.org)

Les membres de la CIDSE sont : Broederlijk Delen (Belgique), CAFOD (Angleterre et Pays de Galles), CCFD-Terre Solidaire (France), Cordaid (Pays-Bas), Développement & Paix (Canada), Entraide et Fraternité (Belgique), eRko (Slovaquie), Fastenaktion (Suisse), FEC (Portugal), FOCSIV (Italie), Partage Lu (Luxembourg), KOO (Autriche), Manos Unidas (Espagne), Maryknoll Office for Global Concerns (États-Unis), MISEREOR (Allemagne), SCIAF (Écosse), Trócaire (Irlande), Vastenactie (Pays-Bas).

Pour plus d'informations sur les activités de la CIDSE à la COP29, visitez notre [page web](#).

#### CONTACTS MÉDIAS :

- Annia Klein, chargée de communication de la CIDSE, [klein\(at\)cidse.org](mailto:klein(at)cidse.org)
- Lydia Machaka, chargée de la politique énergétique et de l'extractivisme à la CIDSE, [machaka\(at\)cidse.org](mailto:machaka(at)cidse.org)
- Giorgio Gotra, responsable des opérations et de la communication de la CIDSE, [gotra\(at\)cidse.org](mailto:gotra(at)cidse.org)

